

Pas de partielles avant le référendum

QUEBEC (PC)— Le premier ministre Lévesque a mis fin à l'incertitude au sujet d'élections complémentaires à court terme dans les circonscriptions de Mégantic-Compton, Brome-Missisquoi et Johnson en faisant part, hier, qu'elles auraient lieu seulement après la tenue du référendum.

Le chef du gouvernement a annoncé cette nouvelle par voie de communiqué après une réunion du Conseil des ministres en invoquant une disposition de la loi sur la consultation populaire qui stipule qu'il ne pourrait y avoir en même temps des élections générales et un référendum.

Or, selon M. Lévesque, le même esprit doit s'appliquer dans le cas de scrutins complémentaires.

Etant donné que le débat sur le libellé de la question référendaire, déposé à l'Assemblée nationale en décembre dernier, doit s'amorcer à la reprise des travaux sessionnels, le 4 mars, c'est tout le processus référendaire qui sera alors mis en marche, explique le premier ministre.

Ces trois circonscriptions sont

- Johnson
- Mégantic Compton
- Brome-Missisquoi

Privés de députés

devenues vacantes par suite de la démission des ex-députés de l'Union nationale, MM. Fernand Grenier et Armand Russel (candidats du PC en vue des élections fédérales du 18 février) et Maurice Bellemare (par suite de querelle avec la direction du parti).

M. Lévesque a précisé que la date des complémentaires sera annoncée une fois que celle du référendum aura été fixée.

On s'attend à une réaction assez sarcastique du chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, dont le parti ne cesse de remporter des succès dans des scrutins complémentaires depuis 1977 et qui a déjà réclamé de nouveaux scrutins.

référendaire se fasse en dehors de la partisanerie politique.

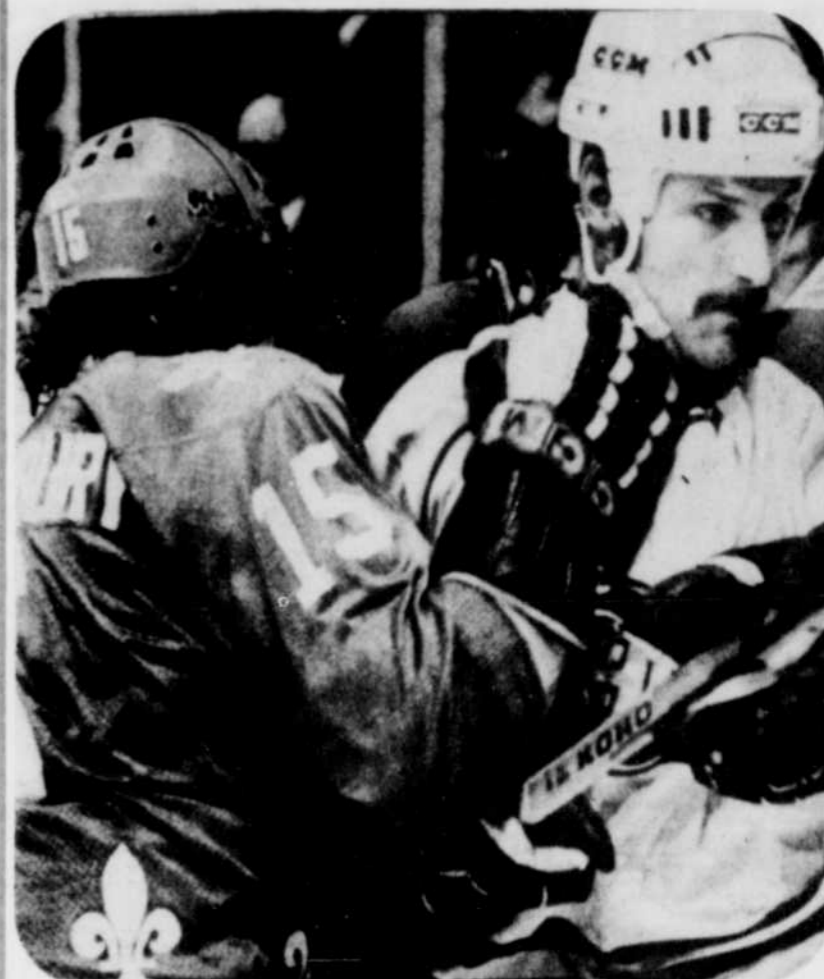
"On ne peut, d'une part, encourager le regroupement non partisan en faveur du OUI ou du NON et, d'autre part, tenir des élec-

tions qui forcent les partis à s'affronter politiquement".

Tout au plus, estime-t-on, les contribuables des trois comtés ne pourraient élire un nouveau député avant la fin de juin.

Lafleur éblouit les Nordiques

page C-1



Curt Brackenbury des Nordiques de Québec pousse Rod Langway des Canadiens dans le coin de la patinoire. Il a écopé d'une pénalité sur le jeu. Les Canadiens devaient finalement l'emporter facilement 5-1.

Les écoles

Lueur d'espoir

Dans la région, les commissions scolaires n'ont signalé, hier, aucun changement et tout indique que les étudiants qui étaient privés de cours en début de semaine le seront encore.

A travers le monde

• C'est la fin pour Tito

BELGRADE (AP) — Les heures du maréchal Tito seraient comptées malgré les multiples efforts déployés par les médecins pour le sauver. Des informations en provenance de Belgrade ont laissé entendre, hier soir, que le maréchal était dans un état faiblement d'heure en heure.

Tous les déplacements des ministres du maréchal Tito ont été interrompus et des mesures ont été prises pour parer à toute éventualité.

• Iran libération des otages: un accord serait intervenu page D-6

• Afghanistan soulèvement des rebelles à 20 km de Kaboul page D-6

SHERBROOKE — Les négociations se sont poursuivies au cours de la nuit entre le gouvernement du Québec et les 11,000 employés de soutien des commissions scolaires affiliés à la CSN alors que les représentants syndicaux et patronaux ont laissé entendre que les parties étaient prêtes d'une entente.

De part et d'autre on indiquait qu'un règlement pourrait survenir au cours de la nuit. Les parties en cause ont mis les bouchées doubles devant la menace du recours à une loi spéciale par le gouvernement Lévesque.

Des vandales font dérailler un train à Drummondville

DRUMMONDVILLE — Deux locomotives et quatre wagons du Canadien National ont déraillé, à 22h00 hier soir, à Drummondville à la suite d'un méfait attribuable à un changement d'aiguillage provoqué par des vandales.

Environ 360 pieds de rails ont été tordus et l'incident a rendu la voie ferrée du CN inutilisable entre Montréal et Québec.

Au moment de l'incident, la vitesse du train n'était que de cinq à six milles à l'heure.

Les élections '80

Jour J-3

Analyse

- Lotbinière: une vague libérale? page B-2

La campagne

- "The Gazette" appuie Joe Clark
- Un appel à la bombe et un accident d'avion
- Des élections déterminantes pour la chefferie page B-1
- Tardif fustige ses adversaires
- Le créditiste Drouin dénonce les libéraux page A-5

La Quotidienne

8-7-3

Persiflage

Les athlètes olympiques logent dans une future prison. Les soviétiques ne se sentent pas du tout dépayés.

— 0 —
Ken Read avait "pod bon ski" hier, mais Podborski a heureusement gagné une médaille.

— 0 —
"C'est-y to" a demandé le maréchal? Non, c'est trop tard, a répondu son médecin.

— 0 —
La plupart des candidats à l'élection passeront la fin de semaine à trouver les coupables de leur défaite. Habituellement les journaux seront les grands coupables.

Le persifleur



Médaille de bronze pour le Canada

Steve Podborsky, un skieur canadien, en plein élan alors qu'il dévale les pentes du mont Whiteface, en route vers une médaille de bronze aux Jeux d'hiver de Lake Placid.



- Killanin ne rencontrera pas Brejnev
- Gaétan Boucher: un patineur heureux
- Sylvia Burka flanche encore une fois
- Sablon se pliera à la volonté du Canada
- Davis satisfait de la performance de Pageau

— pages C-1 et C-3

CAMPAGNE DES OEUVRES CHARITABLES
DES CHEVALIERS DE COLOMB
District 1979

14 - 15 - 16 Février 1980
\$150,000.00 en prix

BILLETS EN VENTE:

CARREFOUR DE L'ESTRIE (Conseil Sherbrooke 530)
CENTRE D'ACHATS BELVÉDÈRE (Conseil St-Colomban 7168)
MAGASIN LA SALLE (Conseil Bromptonville 6849)
GALERIE QUATRE-SAISONS (Conseil de Stoke 7287)

Sherbrooke
métropolitain

Investissements de \$1,2 million pour la construction de 47 logements



M. Réginald St-Laurent

SHERBROOKE(DB)— La Corporation les Jardins de l'est complétera le centre communautaire pour personnes âgées en injectant \$1.2 millions dans la construction d'une résidence de 47 unités de logement juxtaposée à la résidence de l'Estrie.

Cet édifice de cinq étages dont la construction débutera dans les prochains jours, ouvrira ses portes le 1er juillet.

"Nous voulons rencontrer le marché des logements", de dire le conseiller, Réginald St-Laurent en ajoutant "la résidence les Jardins de l'est a une vocation particulière. Elle offrira le gîte aux gens à revenu moyen aptes à louer un logement ailleurs que dans des habitations à loyers modiques (HLM). Les Jardins de l'est ne sont pas des HLM."

La résidence les Jardins de l'est sera érigée sur un terrain boisé de 90.000 pieds carrés. Elle comportera sept logements de quatre pièces et 40 unités de trois pièces.

La Corporation les Jardins de l'est assurera l'autofinancement du projet simplement par la location des logements.

"Nous ne cherchons pas à faire de l'argent. La corporation est à but non-lucratif et elle doit autofinancer son projet. Elle établira les prix de location des logements en fonction de l'autofinancement du projet. Les prix des logements comprendront

tout", de préciser M. St-Laurent.

Plus de 160 noms ont déjà été recueillis et le conseiller St-Laurent entend informer davantage les personnes intéressées dès le début du

mois de mars.

"Nous communiquerons avec toutes ces personnes pour leur transmettre les informations relatives à la location d'un logement", dit-il.

Nouvel édifice de \$500,000 au centre-ville

SHERBROOKE(DB)— La firme montréalaise Salon Six-Yellow investira \$500.000 pour la construction d'un édifice au centre-ville à l'endroit même où le 1er avril 1979, un incendie a ravagé le magasin Woolworth.

Le vice-président des ventes et achats, M. Gilles Petit, a confirmé la construction de ce nouvel édifice qui abritera deux succursales de cette firme présentement en opération au centre-ville.

"Notre architecte a rencontré les

représentants de la ville et nos plans se conformeront à la norme municipale. Nous construirons un édifice à deux étages. Deux magasins prendront place au rez-de-chaussée et l'étage supérieur offrira plus de 5.000

représentants de la ville et nos plans se conformeront à la norme municipale. Nous construirons un édifice à deux étages. Deux magasins prendront place au rez-de-chaussée et l'étage supérieur offrira plus de 5.000

représentants de la ville et nos plans se conformeront à la norme municipale. Nous construirons un édifice à deux étages. Deux magasins prendront place au rez-de-chaussée et l'étage supérieur offrira plus de 5.000

représentants de la ville et nos plans se conformeront à la norme municipale. Nous construirons un édifice à deux étages. Deux magasins prendront place au rez-de-chaussée et l'étage supérieur offrira plus de 5.000

S'il avait su

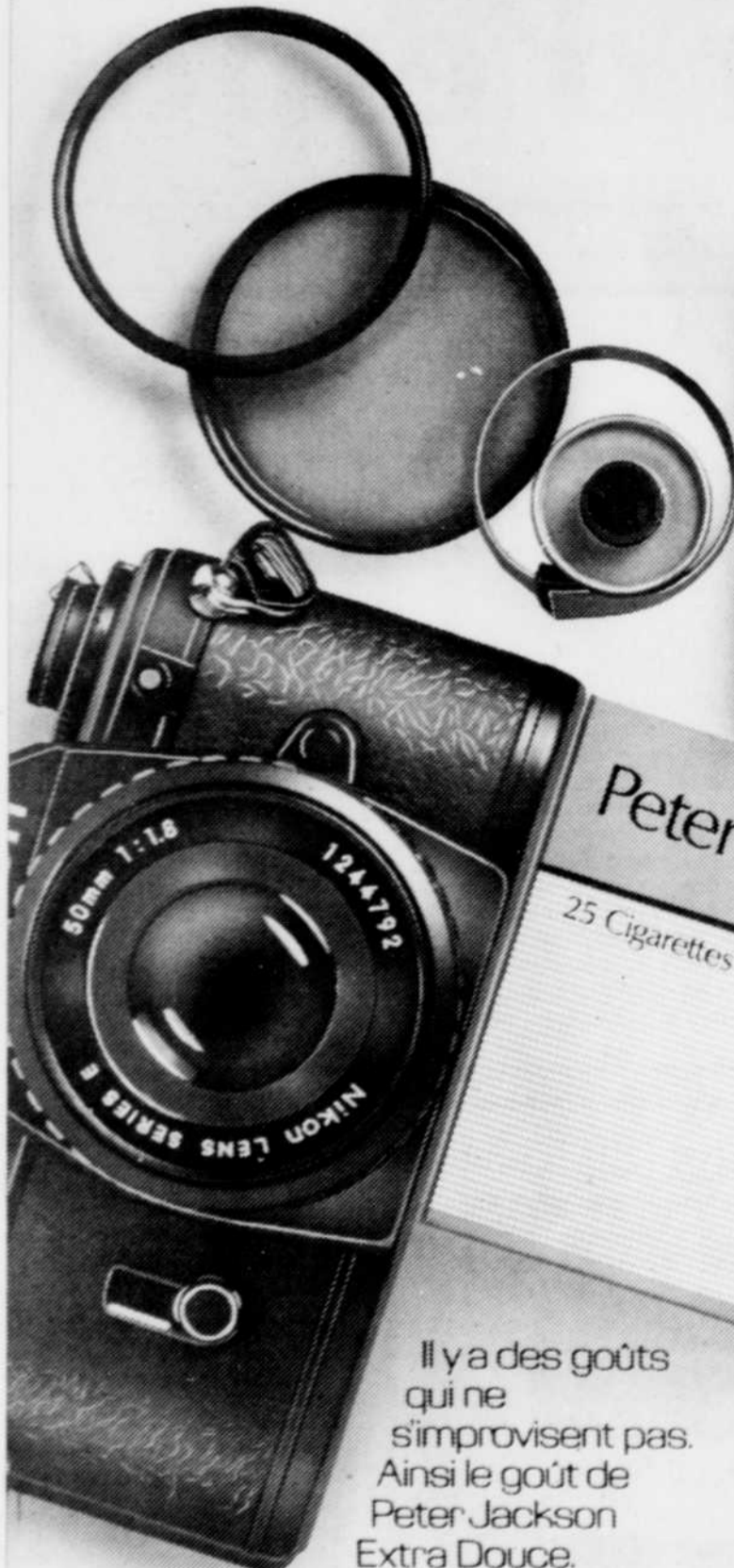
SHERBROOKE — Me Jean-Pierre Rancourt a soutenu hier que son client n'aurait jamais volé de belles bottes neuves le 16 novembre s'il avait prévu l'absence de neige jusqu'ici.

Mais blague à part, il a soumis que Guy Desfossés était devenu sérieux depuis qu'il travaille dans une

manufacture de chaussures. Me Rancourt a imploré l'indulgence pour son client qui s'était fait prendre avec les bottes dans les pieds par des commis.

Bon prince, le juge Laurent de la correctionnelle a imposé à l'accusé, âgé de 18 ans, une amende de \$50.

Une extra douce avec autant de goût, c'est étonnant!



Il y a des goûts qui ne s'improvisent pas. Ainsi le goût de Peter Jackson Extra Douce. Une juste satisfaction.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Formats King Size & régulier: "goudron" 7mg, nicotine 7mg.

king **Carnet Wellington**
REDIGE EN COLLABORATION.

Rock Guertin songerait à s'acheter un chat et à se débarrasser au plus tôt de son chien... il en aurait assez eu d'une fois, semble-t-il, à payer une amende de \$20 parce que l'animal ne cesse de hurler et d'aboyer... à moins qu'il ne lui donne une série de cours de dressage.

Même si elle est finalement parvenue à se procurer des plaques d'immatriculation, Linda Martineau ne terrorise par, encore les autres automobilistes car sa voiture n'a pas démarré depuis...

Il ne faut pas se baigner tout habillé, surtout pas l'hiver... ça Marc Bernier l'a appris à ses dépens en voulant sauter trop rapidement à la piscine... lui faudra-t-il à l'avenir garder ses bas?

Ben le courtier et son copain Y Ching Ching ont mis au point une nouvelle technique de pêche "sous la glace"... ce serait la raison pour laquelle ils ont englouti toutes portières ouvertes une Oldsmobile familiale dans le Petit lac Magog... en espérant que peut-être au printemps, lors de la récupération, le véhicule soit rempli de poissons...

On raconte que le directeur Jean-Paul Pelletier ne sera plus seul pour prendre des décisions administratives concernant la gendarmerie de la Police municipale de Sherbrooke... le capitaine Léon Paquin vient d'obtenir un certificat de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke... les chiffres auront-ils la même signification et seront-ils interprétés de la même façon par les deux spécialistes?... c'est toute la question...

On chuchote dans les milieux sportifs de l'université de Sherbrooke que Jean Pratte s'apprêterait à quitter son poste pour postuler un emploi de professeur d'allemand à la faculté voisine... des visiteurs allemands de passage récemment à l'université seraient même prêts à lui rédiger une lettre de référence pour son prochain travail...

Le festival des Cantons augmenterait encore son prestige s'il convainquait le Dr Pierre

Gagné de faire un récital quotidien d'accordéon en plein air.

Le notaire Armand Bolduc et Jean-Guy Davignon trépigent d'impatience en attendant l'ouverture de la pêche à la truite.

Me Marc Montplaisir demande à ses amis d'offrir une cigarette au huissier Michel Codère pour le faire succomber à fumer afin de gagner un pari de \$50 qu'il remettra à la société contre le cancer.

Le surveillant André Loiseau est aussi efficace devant les filets de l'équipe de hockey des gardiens de prison que l'hydre de Lerne.

Me Michel Dussault ne sait pas ce qu'il a manqué en ne goûtant même pas à la succulente paëlla que Suzanne Rancourt, l'épouse de son associé, avait préparée pour recevoir tout le monde du bureau.

VOIR
"d'une ligne ... à la page"
Page-B3

ORGUES, PIANOS, GUITARES
VENTE LOCATION
ENSEIGNEMENT
COURS pour débutants
(INSTRUMENTS PRÊTÉS à la MAISON)
LOCATION: STUDIO DE REPETITION D'ORCHESTRE
CENTRE MUSICAL KIMBALL
840, King ouest, Sher. 567-2611

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Editeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef editorialiste adjoint

SERGE GOSSELIN
Chef des nouvelles

GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles

GUY CREVIER
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des Ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRE LACHAPPELLE
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef de la production
ANDRE BÉLANGER
Adjoint à la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage
GÉRANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
Magog-Deauville-Rock Forest-
Sherbrooke-Nord
JEAN-LOUIS BLAIS
Coaticook - East Angus
LÉONARD BOULANGER
Lac Mégantic
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt - Bromptonville

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est - Ouest Lennoxville
JEAN-MARC PEPIN
Sherbrooke-Est - Fleurimont
GASTON PINARD
Drummondville - Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Franc
JEAN-CHARLES POULIN
Amiante
ROGER RÉGIS
Asbestos-Windsor

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits deservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux Etats-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Réponse claire de la région à Vaugeois



M. Jean Chouinard

SHERBROOKE (GF) — C'est un important dossier de 410 appuis de municipalités, de groupes et d'organismes et une pétition de 2,352 membres des caisses populaires de la région que le comité régional de Radio-Québec en Estrie a expédié, lundi matin, au ministre des Communications, M. Denis Vaugeois, en guise de réponse à sa demande.

"Prouvez-moi que la région est intéressée à Radio-Québec", avait en effet déclaré, en décembre 1979, le ministre lors de son passage à Sherbrooke.

"La réponse qui lui a été remise est on ne peut plus claire. Jamais à notre connaissance un dossier a reçu, dans la région, un

appui aussi massif et aussi clair", se réjouit le président du comité, M. Jean Chouinard.

"Optimistes, nous comptons sur l'appui d'environ 300 organismes. Le résultat atteint devrait influencer sur la décision du ministre, puis sur celle du Conseil du Trésor et des ministres et d'accélérer l'échéancier prévu pour

l'implantation dans l'Estrie d'une station émettrice de Radio-Québec", de dire M. Chouinard.

Selon l'échéancier du ministère, la Gaspésie, la Côte Nord et le Saguenay précèdent l'Estrie et la Mauricie dans l'ordre des priorités. Toutefois l'implantation d'une station dans ces trois premières régions se révèle plus difficile que prévu et exige des études techniques d'au moins deux ans.

Pour le comité régional, il est donc inutile de faire patienter l'Estrie pendant encore cinq ans alors que l'installation d'une station émettrice ne pose aucun problème technique: le mont Orford est facile d'accès.

"Les gens de la région ont droit de capter Radio-Québec, une société publique, par la voie des ondes et non pas seulement grâce au câble comme c'est le cas présentement", de dire M. Chouinard tout en précisant que le comité régional espère une réponse du ministre d'ici deux semaines environ.

Une dépanneuse retrouvée sur le vert d'un club de golf

SHERBROOKE (psj) — Une dépanneuse, empruntée dans un garage visité par des voleurs et utilisée pour transporter le matériel volé à ce même endroit, à Sherbrooke, a été retrouvée sur le vert no 3 du club du golf du Mont Orford, quelques heures après le délit.

Selon les informations recueillies, des individus auraient profité de la nuit de mercredi à jeudi pour s'introduire par effraction dans le garage Roy-Fina, situé aux confins de la rue King ouest, dans les limites de la ville de Sherbrooke.

Après avoir fait le tri de plusieurs instruments et outils perfectionnés, les voleurs les ont déposés dans une dépanneuse, garée dans la bâtisse visitée. Par la suite ils ont plié bagages et instruments.

Les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Sherbrooke, recevaient un appel étrange disant qu'un véhicule reposait sur un vert du club de golf du Mont Orford.

Dépêchés à cet endroit, les patrouilleurs ont vite fait de retracer le propriétaire du véhicule qui s'avérait être la victime d'un vol par effraction perpétré au cours de la nuit à Sherbrooke.

Il va sans dire que la dépanneuse était vide de tout instrument. Le montant du vol, la dépanneuse exclue, serait évalué à plus de \$10.000.

Il faudrait également exclure l'hypothèse que les voleurs soient des golfeurs car on n'a retrouvé aucun tee, aucun bâton ni aucune marque de souliers à crampons

sur les lieux. Impossible de dire s'il s'agit d'un birdie.

Nouvelles régionales

Sherbrooke

• Subventions de \$60,622 à six municipalités

Rock Forest

• 300 participants au colloque sur les loisirs

Rock-Island

• La ville pourrait modifier le réseau d'aqueduc

Thetford Mines

• Secteur minier: les négociations progressent

Drummondville

• Sa bonne foi lui vaut d'être acquitté

Victoriaville

• Mort de Sonia Henry: le coroner enquêtera

pages 4-5-6

Le monde scolaire perturbé

Le grévistes s'attaquent aux centres administratifs locaux

SHERBROOKE — Les employés de soutien ont surtout concentré leurs effectifs de piquetage hier sur les centres administratifs locaux des commissions scolaires à Sherbrooke. L'absence de piqueteurs devant les écoles a permis aux membres du Syndicat des enseignants de l'Estrie de pénétrer dans ces écoles, pour l'ensemble, pour la première fois depuis 14 jours.

Du côté du Syndicat des enseignants de l'Estrie, il a été admis que les représentants de groupe et de la FESP-CSN en région avaient conclu une "entente tacite" de mettre en veilleuse les lignes de piquetage temporairement. Les enseignants ont leur souligné que l'attitude des grévistes les pénalisait inutilement pour l'instant.

Jeudi matin, les employés de soutien s'étaient regroupés devant les voies d'accès du centre administratif de la CSRE et de la polyvalente Le Triolet. Des témoins ont rapporté qu'il y avait eu du "brasse-camarade"

même s'il n'y a pas eu d'arrestation.

Le tout s'est soldé par un simple rapport d'accident. Mais les esprits s'étaient suffisamment échauffés pour que des gens s'empoignent brièvement. Un piqueteur serait tombé par terre devant une automobile qui progressait par coups.

En début d'après-midi, plus d'une centaine de grévistes se sont réunis en face du centre administratif de la CSCS. Ils voulaient avant tout manifester leur présence, semble-t-il.

La FESP-CSN regroupe quelque 700 syndiqués dans l'Estrie, dont 70 chauffeurs d'autobus, des employés de bureau et de

soutien, comme les concierges.

Le retour en classes des enseignants ne règle pas tous les problèmes pour ce groupe. L'entente provinciale se révèle percée de "trous" selon plusieurs, et c'est avec la négociation locale que des enseignants veulent les boucher. Et cette négociation rencontre des embûches de-

puis l'an dernier.

Hier autre surprise, des enseignants auraient constaté que des directions d'école leur demandaient d'exécuter du travail qui aurait dû être effectué pendant l'arrêt de travail. A la CEQ, on croit fermement que le protocole de retour au travail ne le permet pas.

Les secrétaires exigent une "vraie" protection

SHERBROOKE — Excédées par les menaces verbales et l'intimidation ressenties durant le présent conflit et le peu de cas que leur employeur semblait accorder à ce problème, une cinquantaine de secrétaires et employés de bureaux de la Commissions scolaire catholique de Sherbrooke ont occupé le centre administratif hier matin.

Comme le piquetage des grévistes semblait se localiser à quelques endroits, les secrétaires ont décidé après quelques heures de réintégrer leurs écoles hier matin, mais en se permettant de recommencer si le groupe fait face encore au même problème.

Ce groupe revendiquait que leur employeur leur "assure une vraie protection", a noté la présidente Ginette Demers. Les secrétaires isolées dans les écoles surtout, avec la seule autre présence d'un directeur, se plaignaient de la situation. Le groupe (syndiqué à la CEQ) n'a pas apprécié que la direction de la CSCS évoque la possibilité de les évacuer.

Une ligne de piquetage "chaude"

SHERBROOKE — La ligne de piquetage la plus chaude en ville serait celle établie sur le boulevard Université en face de la polyvalente Le Triolet, dans les limites de la ville de Sherbrooke.

Il ne se passe pratiquement pas un jour, depuis le début de la semaine, sans que quelque chose de singulier ne retienne l'attention.

Hier, un rapport d'accident en bonne et due forme a été rempli sur les lieux par des policiers

municipaux de la ville de Sherbrooke. Selon le rapport, il y aurait eu rencontre d'un véhicule avec un piqueteur. Les informations en rapport avec cet incident-accident laissent entendre que le conducteur et le passager du véhicule de même que la victime de l'accident seraient tous d'accord pour dire qu'il s'agit bel et bien d'un accident.

Il faut dire que tout ce qui se passe à cet endroit a une signification plus particulière étant

donné le conflit qui oppose les employés de soutien et le gouvernement.

Les professionnels du cégep optent pour continuer la grève

SHERBROOKE — Lors d'un nouveau vote pour confirmer le mandat de grève, les 19 professionnels présents (sur 21 membres) du Collège de Sherbrooke ont décidé à l'unanimité de continuer la grève.

glement intelligent, indique un communiqué.

Ces derniers veulent une garantie de services professionnels adéquats, et ils reprochent aux clauses propo-

sées de sécurité d'emploi d'être "floues".

Au Collège, la grève qui se prolonge risque de compromettre certains programmes, avoue le syndicat.



En début d'après-midi jeudi, plus d'une centaine d'employés de soutien en grève ont manifesté en face du centre administratif de la CSCS.

Chronique judiciaire

Acquitté, il reprend des couleurs

SHERBROOKE — Claude Grégoire a pris des couleurs hier lorsqu'il a été libéré par un jury mixte d'une inculpation de complicité après le fait en marge d'un cambriolage dans une pharmacie.

Cette décision rendue après un délibéré de cinq minutes faisait suite à une motion de verdict dirigé d'acquiescement par le juge Georges Savoie de la cour supérieure.

Grégoire, âgé de 37 ans, d'Asbestos, avait quitté sur une civière le palais de justice mardi à cause d'une défaillance pendant son procès qu'on a alors ajourné.

Me Michel Dussault a plaidé qu'il n'y avait pas l'ombre d'un doute de preuve contre son client.

Par ailleurs, Grégoire s'en est ensuite tiré avec une probation de trois ans devant le juge Laurent Dubé de la Cour des s'essions.

Il avait admis sa culpabilité à des plaintes de voies de fait à l'égard du père de son ancienne blonde et de dommages de \$50 contre la compagnie Bell.

Me Dussault a représenté que son client était perturbé par le départ de sa blonde à la fin de janvier mais désire maintenant se désintoxiquer.

Ses champignons le mènent au frais

SHERBROOKE — Yves Letarte, âgé de 20 ans, d'Asbestos, a écopé d'une peine de trois mois de détention, qui sera suivie d'un an de liberté surveillée.

Il a reçu cette sentence hier du juge Georges Savoie de la Cour supérieure du district.

Letarte a admis la possession pour trafic de 11 champignons hallucinogènes, de haschisch liquide et solide ainsi que de drogue chimique.

Me Denis Lavigne avait suggéré que 10 week-ends de prison constitueraient une punition suffisante pour son client qui n'avait pas de dossier et est bien encadré par sa famille.

Le procureur Paul Crépeau a émis l'opinion qu'un tel châtiement satisfèrait les fins de la justice.

Le juge Savoie ne devait pas cacher son désaccord avec la peine suggérée à cause de la gravité de cette infraction.

6 mois pour un cambriolage d'église

SHERBROOKE — René Gauthier a été condamné à une peine de six mois de taule pour des cambriolages dans deux églises, une manufacture et deux écoles de Compton pour une valeur totale de \$4.870.

Il a encouru ce châtiement du juge Laurent Dubé de la Cour des s'essions.

Gauthier, âgé de 20 ans, a été arrêté avec d'autres individus en marge de cette affaire.

Me Marc Montplaisir avait insisté sur le fait que la réhabilitation doit encore primer sur la punition dans le cas de son client qui n'avait jamais connu la prison.

Le procureur Pierre-Paul Rolland a plaidé que ces crimes étaient aggravés par le fait qu'ils ont été commis non pas à cause de la drogue et de la boisson mais du kik.

Me Montplaisir avait demandé au tribunal de retenir encore sa sévérité cette fois-ci.

Importations E.G.G.

achète OR

- ARGENT
- et autres métaux précieux.

PAYONS COMPTANT

Pour montant de \$25.000. et plus, prière de prendre rendez-vous.

N.B. Les prix que nous payons sont ajustés plusieurs fois par jour selon les marchés de New-York et Londres.

4645, Boulevard Bourque, Rock Forest, (819) 566-4626
Succursale Carrefour Dunant, Sherbrooke, (819) 562-3030
(Pour Scrador Métaux Ltd)

Plus de 300 participants attendus au colloque sur les loisirs à Rock Forest

par Yvon Rousseau

ROCK FOREST — Plus de 300 participants sont attendus à l'occasion du colloque 1980 sur les loisirs, organisé par le service des loisirs de Rock Forest.

M. Jean-Guy Tremblay, directeur des loisirs de cette municipalité et président du comité ad hoc pour la réalisation du colloque 1980, a déclaré que le colloque sur le développement des loisirs à Rock Forest portera sur trois grands thèmes: la programmation des activités de loisirs, la nouvelle structure municipi-

pale des loisirs et les installations communautaires de loisirs.

Une invitation particulière de participer a été lancée à chaque représentant d'organisme de Rock Forest, à tous les bénévoles oeuvrant dans le domaine du loisir et enfin, à tous les citoyens et les citoyennes

de Rock Forest, oeuvrant dans le domaine des loisirs.

Cette journée tout à fait spéciale sur les loisirs aura lieu samedi, le 8 mars, au Centre communautaire St-Roch, situé au 6670, rue Fontaine, dans le village de Rock Forest.

"Même si la municipalité de Rock Forest traverse présentement une période difficile au plan du budget, de dire M. Jean-Guy Tremblay, il nous faut quand même élaborer des projets, dont les implications financières seront soumises aux autorités municipales dans une rencontre ultérieure au colloque".

Participation importante

"Il est surtout primordial que les citoyens participent au colloque du 8 mars et nous fassent connaître leurs aspirations, en matière de loisirs", de dire encore M. Tremblay.

Le colloque débutera à 8 heures 30 et la journée sera consacrée à des discussions en ateliers, avec dîner sur place et soirée récréative pour les participants.

La plénière, qui fera la synthèse des discussions en ateliers, débutera aux environs de 15 heures.

Le livre blanc

Avec la parution du livre blanc sur les loisirs au Québec, le gouvernement veut dégager les grandes orientations d'une politique globale du loisir québécois.

Le citoyen devient le centre et la priorité de la politique du loisir. Dans chacune des municipalités, la participation du contribuable aux décisions concernant l'organisation des loisirs doit être assurée par un comité, qui devient le lien entre la population et les autorités municipales.

La municipalité se voit confier le mandat de maître d'oeuvre de l'organisation du loisir, conseillée par son comité local du loisir, et elle devra adopter un plan de développement des loisirs.

La municipalité décidera de l'utilisation de la subvention globale versée par l'état à des fins de loisirs, en soutenant principalement les programmes initiés par les citoyens.

La municipalité doit aussi susciter la concertation entre les différents partenaires du milieu est plus particulièrement avec la commission scolaire.

Le service des loisirs de Rock Forest a déjà, en première étape, réalisé un sondage sur les loisirs, les parcs et les besoins communautaires.

Cette fois, le service municipal des loisirs veut consulter sur la programmation des activités, sur la nouvelle structure de fonctionnement et enfin, sur les équipements de loisirs.

Déjà, au niveau du sondage, dans une proportion de 73,7 pourcent, les répondants ont dit qu'ils désirent que la municipalité de Rock Forest possède son propre service municipal des loisirs.



Jean-Guy Tremblay

\$60,622 à six municipalités

SHERBROOKE — Le ministère québécois des Affaires municipales versera à six municipalités des Cantons de l'Est des subventions au montant de \$60,622 afin de les aider à payer le coût de la réalisation de certains projets à vocation communautaire.

La ville d'Asbestos recevra une subvention de \$16,450 qui couvrira une partie du coût de l'aménagement d'un nouveau site d'enfouissement des déchets ainsi qu'une subvention de \$4,500 grâce à laquelle pourra être partiellement défrayé le coût de l'aménagement d'un parc.

La municipalité de St-Georges de Windsor Village se verra verser une subven-

tion au montant de \$11,962 pour la construction d'un chalet où se dérouleront la plupart des événements sociaux et sportifs parrainés par le service municipal des loisirs.

Une subvention de \$9,290 sera versée à la ville de Scotstown pour la rénovation de son hôtel de ville tandis que la municipalité du Canton de Hereford re-

cevra une subvention de \$4,695 pour la construction d'un garage abritant l'outillage du service municipal des travaux publics.

La municipalité de Notre-Dame de Ham se verra octroyer un montant de \$11,250 pour le réaménagement de son centre commu-

nautaire tandis que la ville de Cookshire recevra une subvention au montant de \$1,500 pour la rénovation de son hôtel de ville ainsi

qu'une subvention de \$1,000 pour l'agrandissement du chalet qui a été construit près de la patinoire du service municipal des loisirs.

La Chambre de commerce de Lac-Mégantic veut porter le nombre de membres à 200

LAC-MEGANTIC — Porter à 200 le nombre des membres de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic, tel est le défi que tenteront de relever M. Luigi Tataschiere et MM. Albert Noël et Michel Pharand qui se sont vu confier la responsabilité d'inciter leurs concitoyens à joindre les rangs de cet organisme.

Il n'y a toutefois pas que le recrutement de nouveaux membres qui tient à coeur au président de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic, M. Stéphane Lévesque. Il y a aussi l'essor du tourisme dans la région et dans le but de faire connaître dans un rayon très

vaste une des régions les plus pittoresques du Québec, M. Réal Gosselin a été chargé de la diffusion d'un bottin touristique régional ainsi que d'un annuaire de l'industrie et du commerce.

La Chambre tentera aussi de se faire mieux connaître dans le milieu dans lequel elle oeuvre tout comme elle tentera de nouer des liens plus étroits avec les hommes d'affaires, les promoteurs de l'industrie de même qu'avec les administrateurs municipaux dans le but d'assurer une meilleure coordination des efforts déployés en vue de la création de nouvelles entreprises.



(Photo La Tribune par Ernest Breton)

Trois blessés

Un accident de la circulation survenu tôt hier matin, à l'intersection de Mi-Vallon et du boulevard Bourque, a causé des blessures à trois des personnes impliquées.

Un accident de la circulation survenu tôt hier matin, à l'intersection de Mi-Vallon et du boulevard Bourque, a causé des blessures à trois des personnes impliquées.

East Angus pourrait agrandir le parc industriel de 150 acres

EAST ANGUS (LL) — Il se pourrait que la ville

d'East Angus se porte acquiescente d'une ferme d'une

superficie de 150 acres afin d'agrandir le parc industriel municipal.

ger à agrandir le parc industriel municipal dont la superficie n'est pas très vaste et qui a vu, au cours des derniers mois, la construction de quelques petites usines réduire considérablement l'espace disponible pour la construction d'autres usines.

Chemin Nicolet vendu

ASBESTOS (JPL) — Les édiles de la ville d'Asbestos ont convenu de vendre de gré à gré à la société Johns-Manville une partie du chemin Nicolet dont la fermeture avait été décrétée l'été dernier.

des lots en façade et dans le voisinage de ce chemin, au coût unitaire de \$500 l'acre. La superficie vendue est de 10,648,3 mètres carrés, ce qui représente approximativement cinq acres.

Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet mais les membres du conseil de la ville étudient sérieusement l'offre qui leur a été faite par le propriétaire de la ferme, M. René Tardif.

Le seul problème que semble poser l'acquisition de la ferme de M. René Tardif découle du fait qu'une partie de cette ferme est située dans les limites de la municipalité de Westbury.

Cette décision avait reçu l'approbation requise de la Commission municipale et il faudra attendre maintenant une autre autorisation de cet organisme afin que le maire Roch Fréchette et le greffier Serge Charland puissent parapher le contrat notarié cédant cette propriété pour une somme de \$2 500.

Ce montant a été calculé en fonction de l'évaluation

Une entente devra donc être conclue avec cette municipalité avant que la ville d'East Angus ne se porte acquiescente de cette ferme qui a une valeur approximative de \$100,000.

Rock Island envisage de modifier le réseau d'aqueduc

ROCK ISLAND (YR) — Le maire de Rock Island, M. Jean-Louis Dupont, vice-président de la société International Water Company, a révélé que la compagnie a eu recours à des experts et qu'elle envisage de modifier complètement son réseau d'aqueduc.

La compagnie songe à se lancer dans la recherche et l'exploitation d'importantes nappes d'eau souterraines, du côté canadien de la frontière, plutôt que d'acheminer l'eau provenant de l'étang Holland Pond par une conduite d'adduction de plusieurs milliers de pieds de longueur qui a besoin d'être remplacée.

Le réseau intermunicipal, datant de la fin du 19e siècle, puise son eau dans l'étang Holland Pond et c'est uniquement par gravité que l'eau est acheminée jusqu'à l'usine de filtration et au bassin, tous deux situés du côté américain.

Le réseau d'aqueduc des Villes frontalières dessert environ 1,500 abonnés à Rock Island, 1,250 à Stanstead et 800 à Derby Line.

Les maires de chacune de ces trois villes siègent automatiquement au conseil d'administration de la compagnie, ces municipalités détenant la très grande majorité des actions.

Lors des derniers bris, l'eau pompée dans la rivière Tomifobia, du côté canadien, était dirigée vers le réservoir, du côté américain.

Modifier la charte

La compagnie songe en premier lieu à modifier sa charte datant des environs de 1890 afin d'obtenir des subventions du gouvernement du Québec, ce qui n'est pas le cas dans le moment.

"Il en coûterait moins cher d'utiliser des nappes souterraines, tout près de la clientèle à desservir", de dire le maire Jean-Louis Dupont, "que de remplacer tous les tuyaux et d'aller chercher l'eau beaucoup trop loin, à l'étang Holland Pond."

Les études sont en cours et elles ont été confiées à une firme qui porte, elle aussi le nom de International Water Company.

Desrochers se conformera au règlement municipal

ASBESTOS (JPL) — Le dossier des salons funéraires Réal Desrochers a refait surface alors que la ville d'Asbestos s'est dite satisfaite des travaux temporaires exécutés à proximité de cet établissement mais en rappelant au propriétaire qu'il devra définitivement se conformer au règlement d'urbanisme avant le 1er juin.

Desrochers a été informé qu'une entrée située à quinze pieds de l'intersection de la 1ère avenue et de la rue Gosselin contrevenait au règlement municipal.

La ville exige une distance de 40 pieds entre une entrée et une intersection, ce à quoi a remédié M. Desrochers qui a fait installer une chaîne d'asphalte devant l'entrée, la rendant ainsi temporairement inutilisable.



Échos des cantons

Le centre sportif d'East Angus sera mis à la disposition de la commission scolaire La Sapinière pendant 55 heures afin de régler une dette de \$1,667 contractée en 1976... Dès le 22 février, les abonnés que la société Bell Canada compte à La Patrie et à Notre-Dame des Bois et qui disposent d'une ligne téléphonique individuelle ou jumelée ne seront plus obligés d'identifier leur numéro de téléphone lorsqu'ils composeront un appel interurbain de numéro à numéro...

— 0 —

Est-ce parce qu'il occupe depuis 14 ans le poste de maire de la municipalité de Fleurimont que M. Julien Ducharme peut se prélasser dans un fauteuil qui tranche par son confort sur ceux qu'occupent les autres membres du conseil municipal... ? \$21,000... tel a été le montant qui a été recueilli à Asbestos lors de la souscription parrainée par la Sûreté municipale de l'endroit au bénéfice des victimes de la paralysie cérébrale...

— 0 —

La ville d'East Angus a demandé au ministère des Postes de revenir sur sa décision de fermer le bureau de poste de l'endroit le samedi... les administrateurs municipaux ont entrepris cette démarche à la requête des employés que le ministère compte dans cette ville... 171 accidents de la circulation se sont produits, l'an dernier, dans les limites de la ville de Windsor... personne n'a perdu la vie dans ces accidents mais 34 personnes ont été blessées...

— 0 —

Emboitant le pas à la municipalité de St-Denis de Brompton, la municipalité de St-Élie d'Orford interdira bientôt l'accès du lac Montjoie aux embarcations dotées d'un moteur à essence... c'est à l'école secondaire St-François qu'en raison des incon vénients que présentait le gymnase de l'école Desranleau, le bingo hebdomadaire parrainé par le service des loisirs de la paroisse Notre-Dame de la Protection, à Fleurimont, se déroule depuis quelques semaines...

— 0 —

La ville d'East Angus a reçu du ministère québécois des Affaires municipales une subvention au montant de \$22,000 qui l'aidera à défrayer le coût de la confection de son nouveau tiers d'évaluation... cette subvention équivaut environ au tiers du coût de la confection du rôle... Parce qu'il est tombé peu de neige depuis le début de l'hiver, il en a coûté à la ville de Windsor \$30,000 de moins que l'an dernier pour le déneigement des rues...

Carnaval 80

Lambton

LAMBTON — L'atmosphère de fête qui envahira Lambton aujourd'hui planera pendant plus d'une semaine sur cette localité qui sera le théâtre d'un carnaval régional auquel participeront non seulement les gens de l'endroit mais encore ceux de Courcelles, de St-Romain et de St-Sébastien.

Le clou de cette semaine de festivités sera sans contredit un tournoi de hockey mettant aux prises des équipes formées de joueurs évoluant sans patins. D'autres compétitions sportives et des agapes communautaires de même que des soirées récréatives solliciteront au cours de la semaine la participation des gens de tout âge.

Le carnaval prendra fin le samedi, 23 février, alors qu'une reine sera couronnée. Quatre duchesses aspirent au titre: Yolande Bélanger, de Courcelles, Lyne Tremblay, de St-Romain, Lyne Turcotte, de Lambton, et Louise Pelletier, de St-Sébastien.

Bromptonville

BROMPTONVILLE (LS) — Deux municipalités se sont unies afin d'offrir un carnaval inoubliable.

Ce sont la ville de Bromptonville et la municipalité du Canton de Brompton qui parrainent une pléiade d'activités qui sauront faire la joie de leurs résidents et des visiteurs venus pour l'occasion.

Au nombre des événements qui marqueront la fin de semaine, le plus couru sera sans doute le couronnement de la reine qui se déroulera demain soir à la salle du collège de Bromptonville.

Les duchesses en lice sont Mireille Lebrun, représentante du Canton de Brompton, Diane Caron, représentante des Chevaliers de Colomb, ainsi que Chantal Hamel, représentante du club Optimiste.



Denis Pomerleau

M. Réal Morissette, président du Garage Noël Morissette Inc., a le plaisir d'annoncer à la population de Windsor et des environs, la nomination de M. Denis Pomerleau à titre de directeur des ventes.

Garage NOËL MORISSETTE
R.R.2, Windsor
845-2787

MEGANTIC - COMPTON STANSTEAD

- UN HOMME ACTIF
- UN HOMME POSITIF
- UN BATISSEUR RECONNU



18 FEVRIER 80

LEONEL DROUIN
CREDIT SOCIAL



Annnonce retenue et payée par Bertrand Landry, agent officiel de Léonel Drouin du Crédit Social, Johnville, Qué.

La région des cantons de l'est

Progrès des négociations à la Société Asbestos

THETFORD MINES (PS) - Les négociations entre les dirigeants patronaux et syndicaux de la compagnie minière d'amiante Société Asbestos Ltée de Thetford Mines, en vue du renouvellement de la convention collective de travail des quelque 1,400 employés à l'heure, sont bel et bien amorcées alors que quelques clauses normatives sont déjà paraphées.

Les représentants des deux parties en cause ont déclaré à La Tribune que les discussions étaient, jusqu'à présent, très cordiales. Cependant, un porte-parole syndical a rajouté que le dossier progressait lentement. On sait que l'actuel contrat collectif doit prendre fin le 29 février courant.

Et, dans le but de donner un compte-rendu des pourparlers en cours, le syndicat CSN des employés à l'heure de la SAL tiendra une importante assemblée d'information dimanche le 17 février à compter de 9 heures au Centre paroissial de Thetford Mines. L'accès à la salle ne sera permis que sur présentation de la carte de membre du syndicat.

par Jean-Pierre Lacasse

ASBESTOS - Dressant un bilan des dernières semaines de cette terne campagne, à l'aube des quelques jours qui constitueront le sprint final avant le scrutin de lundi, le député sortant du comté de Richmond a qualifié de très cordiaux les échanges qu'il a eus avec les électeurs des différents secteurs du comté.

bien Roy, quand est venu le moment de se prononcer sur la question du budget qui a finalement été la cause de la défaite des conservateurs.



Alain Tardif

M. Tardif s'en est pris à la fameuse augmentation du pétrole, qui selon ses dires, est une taxe directe frappant tous les consommateurs sans exception. Le candidat libéral s'en est aussi pris à l'administration Clark "qui a fait plus de gaffes en huit mois de pouvoir que Trudeau n'a effectué d'erreurs de parcours dans toute sa carrière."

Créditistes

Par ailleurs, celui qui convoite un deuxième mandat à la Chambre des Communes a fait remarquer que les créditistes n'ont guère apprécié l'abstention du groupe dirigé par Fa-

le à l'endroit des petites et moyennes entreprises, de même que les nombreuses mesures contenues dans le domaine de l'agriculture ainsi que le supplément de revenu garanti de \$35 à l'intention des pensionnés, sont bien acceptées par les gens du milieu."

Série d'enquêtes sur les échanges de biens et services

THETFORD MINES - Le ministère des Transports du Québec annonce qu'une série d'enquêtes sur les échanges de biens et de services dans la région de l'Amiante, débutera le 18 février courant pour se terminer vers le 29 février. Ces enquêtes seront menées par des chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique en urbanisation auprès d'un certain nombre de commerçants, d'entreprises manufacturières, d'entrepreneurs en construction et de transporteurs par camion de toute la région de Thetford Mines. Elles entrent dans le cadre d'une étude globale entreprise par le ministère, en vue d'évaluer l'impact économique d'une voie rapide entre Thetford Mines et l'autoroute 20.

La prochaine semaine, une lettre les avisant de la venue d'un enquêteur dans leur établissement. Cette lettre sollicite la coopération des entreprises concernées afin qu'elles répondent à un questionnaire qui vise à connaître les échanges de biens et de services dans la région de l'Amiante.

Nul doute que ces enquêtes seront accueillies favorablement par les gens de la région, compte tenu de la carence existant au niveau du réseau routier de la région, particulièrement vers les grands centres. D'ailleurs, lors du colloque économique de juin dernier, les participants avaient établi un consensus quant à la principale priorité de la région, soit l'aménagement d'une voie rapide entre Thetford Mines et l'autoroute 20.

Le monde scolaire perturbé

Pas de retour en classe pour les élèves francophones de l'Amiante

THETFORD MINES (PS) - Dès quelque 11,500 étudiants francophones et anglophones des niveaux élémentaire, secondaire et collégial de la région de l'Amiante, environ 3,000 se sont présentés en classe au cours des deux derniers jours.

De ceux des deux écoles anglophones de la région. Tous les autres étudiants, fréquentant des institutions des Commissions scolaires de Thetford Mines et régionale de l'Amiante ainsi que le Cégep de la région, sont toujours en congé forcé en raison de la grève des employés de soutien.

La CSTM avait ouvert ses écoles mardi et 1,135 étudiants étaient retournés en classe, particulièrement ceux des municipalités avoisinantes de Thetford Mines alors que les 2,449 autres étudiants avaient été retournés chez eux, les professeurs ayant refusé de franchir les lignes de piquetage dressées par le soutien. Mercredi, le soutien bloquait toutes les écoles. Les dirigeants scolaires lançaient donc un message, hier,

invitant les parents à garder les enfants à la maison en raison des circonstances actuelles. Quant à la CSRA et au Cégep, les directions n'ont pas encore invités les étudiants à se présenter en classe même si les enseignants ne sont pas en grève, le personnel de soutien bloquant toujours l'accès des institutions.

Il s'agit des élèves de l'élémentaire de la Commission scolaire Black Lake-Israëli et

Les cours reprendraient lundi

THETFORD MINES (PS) - Le congé forcé des étudiants francophones de la région de Thetford Mines, comme un peu partout au Québec, tire à sa fin et on peut déjà prévoir que les cours reprendront probablement dès lundi le 18 février.

vernement et non pas de se voir imposer un décret ou une loi spéciale. Sans préciser quelle mesure le gouverne-

ment entendait utiliser, le ministre Gendron a affirmé que les enfants devront être en classe lundi prochain. Selon lui, le

gouvernement se doit de prendre ses responsabilités du fait qu'il est actuellement impossible de voir "au bout du tunnel".

Cégep: réaménagement de session inévitable

THETFORD MINES (PS) - Bien que la date de la reprise des cours au Collège de la région de l'Amiante ne soit pas encore déterminée, le problème de la récupération des journées perdues ou du réaménagement du calendrier académique suscite déjà un intérêt.

tés du 29 février au 10 mars en raison de la tenue des Jeux d'hiver 80 à Thetford Mines. Or, compte tenu du fait que les étudiants ont déjà perdu une quinzaine de jours en raison de la grève du personnel de soutien, le réaménagement du calendrier devient inévitable. D'autant plus que la période limite, permettant aucun changement, est maintenant dépassée de 9 à 10 jours.

ont reconnu le principe de la récupération mais à la condition que la deuxième session se termine toujours le 16 mai. Ils soutiennent que le prolongement de la période nuirait particulièrement aux étudiants-finissants qui ont déjà signé des contrats avec des entreprises privées, prévoyant le début du travail pour les dernières semaines du mois de mai.

Le calendrier original prévoyait 82 jours d'activités éducatives pour la deuxième session, soit du 7 janvier au 16 mai avec quatre journées de relâche du 25 au 28 février et une suspension des activi-

Réunis en assemblée générale, hier matin, les étudiants du cégep

Finallement, c'est le Conseil d'administration du cégep qui aura à prendre la décision

Elections

1,397 électeurs ont voté dans les bureaux spéciaux

BEEBE - Les 17 bureaux spéciaux du comté de Mégantic-Compton-Stanstead auront permis à 1,397 électeurs de se prévaloir, avant la date officielle du scrutin, de leur droit de vote. Le président d'élection de ce comté, M. Paul Tellier rappelle que les 237 bureaux de votation seront ouverts de 9 heures à 20 heures le 18 février aux 51,417 électeurs inscrits. Au moment de la révision des listes électorales, pas moins de 2,273 noms ont été ajoutés et 1,223 autres ont été radiés pour un total de 1,050 électeurs de plus qu'à l'élection du 22 mai, où 50,376 personnes avaient eu droit de vote.

Taylor à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC - M. Keith Taylor, candidat du NPD dans Mégantic-Compton-Stanstead, a profité de son passage à Lac-Mégantic, pour visiter les électeurs comme il l'avait fait précédemment à Woburn, Piopolis et Notre-Dame des Bois. Les principales questions soulevées lors de ces rencontres avec les gens du comté, touchent les augmentations du coût du pétrole, le budget Crosby et la question agricole. Selon lui, les gens s'intéressent de plus en plus au NPD et à son chef.

Drouin dénonce les libéraux

FLEURIMONT - Le candidat créditiste de Mégantic-Compton-Stanstead, M. Léonel Drouin, dénonce le Parti libéral qu'il accuse d'avoir fait perdre de \$250 à \$350 à tous les propriétaires de maison familiale. "Ils ont même voté contre une motion demandant la fin de ce débat afin d'adopter la loi rapidement. Si les libéraux n'avaient bloqué l'adoption de cette loi, les propriétaires de maison auraient pu recevoir ce remboursement d'impôt pour l'année fiscale '79. C'est ça le bon sens des rouges". Tout en rappelant que son parti a appuyé cette mesure, le candidat créditiste explique les électeurs du comté doivent voir dans ce geste le vrai visage des libéraux et s'en souvenir le 18 février, jour du vote.



Léonel Drouin

Sondages: Beaulieu dénonce

VICTORIAVILLE (DGP) - Le sondage affirme que seulement 12 pour cent de l'électorat serait indécis dans le comté de Lotbinière. Le sondage aurait été effectué auprès de 250 électeurs. M. Roland Beaulieu a soutenu que le sondage était irréaliste parce qu'il a été bien accueilli partout dans les usines au cours de sa campagne. Advenant son élection le 18 février, M. Beaulieu a dit qu'il soutiendrait une Loi favorisant l'abolition des sondages. Pour le candidat créditiste dans Lotbinière un sondage: "c'est une élection avant l'élection."



Roland Beaulieu

SALON DE COIFFURE A VENDRE

- Centre-ville de Thetford,
- Très bon chiffre d'affaires,
- Tout équipé.

(418) 338-3974

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE - Il sera possible pour les personnes intéressées de visiter quelques logements de la nouvelle bâtisse gérée par l'office municipal d'habitation de Drummondville au 295 de la rue Cockburn aujourd'hui, de 10h. à 16h. Cet édifice sera en partie occupé dès le mois de mars alors que 20 logements seront loués sur une possibilité de 106.

Levée de fonds

Le conseil de la pastorale paroissiale de St-Jean-Baptiste de Drummondville sollicite la générosité du public pour le parrainage d'une famille indochinoise. A ce propos, une collecte se fera le 19 février.

Parade de modes

Les étudiants du Collège St-Bernard de Drummondville, organisent une parade de mode au profit des finissants pour lundi soir le 3 mars à 20 heures, en collaboration avec plusieurs boutiques de la ville. Tous sont bienvenus.

Confirmation

En tant qu'il n'y ait pas de perturbation dans le monde scolaire, l'évêque de St-Hyacinthe présidera à une série de séances de confirmation à St-Liboire le 16 février, à Ste-Hélène le 17; à Acton Vale et Upton le 23 et à St-Théodore le premier mars.

Chronique municipale

Mise en demeure

ACTON VALE - La municipalité d'Acton Vale fait présentement face à une mise en demeure de la part de M. Gérald Cusson, du 1415 de la 1ère avenue. Celui-ci réclame une somme de \$4,000 pour des dommages causés au sous-sol de la résidence dus à un refluxement des égouts. Pour faire suite à la demande de M.Cusson, le conseil a résolu de transférer la plainte à sa compagnie d'assurances.

Domrémy exempté?

Le conseil d'Acton Vale a par ailleurs mis à l'étude une lettre de l'unité Domrémy d'Acton Vale qui l'informe que selon l'article 18, paragraphe 10 de la loi sur l'évaluation foncière, elle se considère exemptée de la taxe foncière comme organisme sans but lucratif.

Mise à jour

C'est la firme Galarneau, Bertrand et Associés Ltée qui a été engagée par la municipalité pour procéder à la mise à jour du rôle d'évaluation foncière 1980 en vertu de l'article 86 du bill 50. Cette firme a été engagée pour un montant de \$6,900 répartie en dix versements consécutifs.

Plans et estimés

C'est d'autre part la firme d'ingénieurs Lemieux, Roy, Donaldson et Fields et Associés qui a été autorisée par la cité à préparer les plans et estimés des services d'égouts sanitaire et pluvial des rues Dubois (entre St-André et Landry), Dubois (entre St-André et Du Marché) et Lemay (entre St-André et Du Marché) et à présenter aux Services de Protection de l'Environnement les dits plans pour approbation.

Porte-feuille d'assurances

Après étude de six soumissions, le conseil d'Acton Vale a résolu d'accorder à M. Jean Beaugrand (Groupe Verrier) le contrat de porte-feuille d'assurances pour l'année 1980 au montant de \$17,101. Une clause de prorata sera incluse au contrat pour que le dit porte-feuille soit en vigueur jusqu'au 1er janvier 1981.

Le ministre Léger de passage à Drummondville: "il faut former un mouvement commun vers le oui"

DRUMMONDVILLE - Pour le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, les Québécois doivent s'unir dans ce qu'ils ont de commun pour dire Oui au prochain référendum.



Le ministre Marcel Léger

Selon le ministre, de passage hier à Drummondville dans le cadre de la campagne pré-référendaire, les gens du reste du Canada, comme les fédéralistes, s'unissent pour maintenir les liens fédéraux. Pour les Québécois, il faut poser un geste similaire: former un mouvement commun vers le oui, en mettant de côté toute référence partisane à une option politique ou une autre.

Comparant le projet de créer un pays à de la lumière, M. Léger a cité le verset de la Bible: "On n'allume pas la lumière pour la mettre sous le boisseau", faisant référence par là à un groupe de dames, provenant des différents milieux de la société drummondvilloise, qui ont fait savoir hier en présence du ministre Léger leur intention de voter Oui au prochain référendum.

M. Léger a aussi avancé que, si le Québec avait été un pays unifié depuis de nombreuses années, beaucoup de jeunes francophones n'auraient pas émigré vers les Etats-Unis et ne seraient pas fondus dans la population américaine. Selon lui, si tant d'émigration ne s'était pas faite, le Canada compterait 19 millions de francophones, tous descendants des 60,000 résidents au moment de la conquête de 1760. A ce moment-là, on serait une population à peu près égale à celle des anglophones.

De plus, à l'approche des élections fédérales, il a soutenu que chaque fois que le Canada s'était donné un premier ministre francophone, les Québécois avaient eu à souffrir et à être mis au pas, que ce soit avec MM. Wilfrid Laurier, Louis St-Laurent et Pierre Trudeau. De ce dernier, M. Léger a rappelé les événements d'octobre et plus récemment le projet de faire traverser le Québec par les forces armées canadiennes au moment du référendum québécois. Pour M. Léger, il s'agit là d'une attitude propre aux Canadiens anglais: chaque fois qu'ils ont voulu faire prendre le pas aux Québécois, ils ont désigné un premier ministre francophone avec cette mission bien particulière.

Acquitté à cause de sa bonne foi

• L'automobiliste ne pouvait deviner que le véhicule qui le talonnait, tous phares allumés, était une auto-fantôme de la Sûreté du Québec

DRUMMONDVILLE -Manifestement de bonne foi, un automobiliste a été acquitté par le juge Marcel Dionne de la Cour des Sessions de la paix d'une accusation de vitesse excessive sur l'autoroute transcanadienne.

Le procès a donné lieu à un jugement écrit où le juge explique les raisons qui lui font accepter la ver-

sion de l'automobiliste au lieu de celle du policier de la SQ qui a procédé à l'arrestation.

Aide à la jeunesse marginale

Une importante assemblée

DRUMMONDVILLE -Une importante assemblée générale de la table de concertation de Drummondville de l'aide à la jeunesse marginale se tiendra le 4 mars prochain au Manoir Drummond.

Selon le président de l'organisme, M. Michel Houde, les objectifs de cette rencontre sont de devenir un

trait d'union entre les différents projets et la table de concertation, d'assurer le suivi d'un mini-sommet sur la marginalité qui s'est tenu les 23 et 24 novembre derniers, d'alimenter la sensibilisation au phénomène de la marginalité et de coordonner les actions des différents organismes en vue d'améliorer la situation des jeunes marginaux.

A l'ordre du jour de cette assemblée, on présentera dans un premier temps, le rapport du mini-sommet sur la marginalité, après quoi on procédera à l'étude des statuts et règlements et au financement de la table de concertation. Finalement, on traitera des cinq projets déterminés lors du mini-sommet et des objectifs fixés pour l'année 80.

L'affaire s'est passée, le 12 juin 1978. L'automobiliste se dirigeait vers Québec à la hauteur de St-Germain lorsqu'il vit derrière lui une auto, tous phares allumés, qui le talonnait avec insistance. L'automobiliste crut qu'il s'agissait "d'un fou ou d'un homme ivre" pour agir de cette façon. Il ac-

célera vivement pour dépasser une file de camions-remorque qui l'empêchait de se rabattre sur sa droite.

Forcé de s'arrêter à sa droite par la voiture qui le suivait, l'automobiliste s'aperçut qu'il s'agissait d'un véhicule-fantôme de la Sûreté du Québec et d'un agent patrouilleur. Frustré d'être intercepté, l'automobiliste enregistra sur magnétophone les propos du policier et prit sa photo.

Ce comportement subjectif, dit le juge, ne doit pas faire oublier que l'automobiliste n'a vraiment pas réalisé qu'il s'agissait d'une auto-patrouille. Son geste d'accélérer et ensuite de se plaindre d'avoir été intercepté peut très bien se comprendre dans les circonstances. C'est pourquoi l'automobiliste est acquitté de vitesse de 140 km à l'heure dans une zone de 100.

Une entente hors cour et non une sentence

(La Commission scolaire de Drummondville)

La Commission scolaire rectifie les faits par Richard Jean et Gérald Prince

DRUMMONDVILLE - La Commission Scolaire de Drummondville, par la voix de son directeur général, M. Ludger Lépine, a tenu à répliquer hier à un article paru dans La Tribune du 8 février à propos de la sentence arbitrale numéro 1515, article intitulé "Les enseignants crument victoire".

M. Lépine a tenu à démentir avec fermeté que la sentence arbitrale donne raison au syndicat contre la Commission scolaire. Il s'agit, a soutenu M. Lépine, d'une entente hors cour prise entre les deux parties concernées à Québec, sans l'intervention d'un juge.

Le directeur général a également soutenu qu'elle est fautive l'information selon laquelle

le un arbitre dut intervenir pour régler définitivement le conflit".

On sait que la Commission scolaire a versé une somme de \$38,000 à ses enseignants en compensation des coupures de salaires faites durant l'année académique 1978-79 pour les professeurs qui, à son avis, ne complétaient pas la tâche de travail minimale dévolue à chaque enseignant.

Selon la commission scolaire, cet organisme n'a pas été obligé ni condamné par un arbitre à verser cette somme, mais ce fut l'effet d'une entente de bonne foi. Pour étayer ses dires, M. Lépine a présenté à la presse régionale le texte complet de l'entente qui a été entérinée par le tribunal d'arbitrage (secteur de l'éducation) entre le syndicat des enseignants et la commission scolaire de Drummondville.

Pour M. Lépine, l'article de la Tribune du 8 février, met en doute la crédibilité impartie à un corps public éminent comme la commission scolaire, ce que la population ne peut en aucun cas tolérer.

Nous n'avons pas été obligés de verser cette somme, comme le soutient le syndicat, mais nous avons accepté d'un commun accord de poser ce geste, ce qui est très différent, fait savoir M. Lépine.

Notons que toute cette affaire fait suite à un grief des enseignants porté au début de l'année 1979, quelques semaines après une grève illégale des 325 professeurs à la fin du mois de novembre et au début de décembre. Le grief fut entendu dans les mois du printemps 1979 et une sentence arbitrale a été rendue en septembre.

Comme l'interprétation de ce texte ne semblait pas aboutir à une entente, une rencontre tenue à Québec le 8 février mettait en présence les deux parties et l'arbitre du tribunal du secteur de l'éducation. C'est à cours de cette journée que le syndicat et la commission en vinrent à une entente hors cours dont l'un des éléments importants est la remise des \$38,000 aux enseignants.

Sonia Henri tirée à bout portant Le coroner tiendra une enquête

PLESSISVILLE (DGP) - Le coroner du district de Mégantic, M. Jean Gagné, tiendra une enquête du coroner le 22 février pour éclaircir les circonstances du décès tragique de la jeune Sonia Henri, 16 ans, de Plessisville, tirée à bout portant, le 12 février dernier, au cours d'une rencontre de jeunes.

La jeune adolescente a été abattue d'un coup de

Le coroner Jean Gagné a révélé à La Tribune hier après-midi, que selon les premières indications, il s'agirait d'un malencontreux accident.

L'enquête est menée par les agents Michel Beaudoin et René Fortier du bureau des enquêtes criminelles du Cap de la Madeleine.

D'après les premières constatations, deux jeunes hommes majeurs, Louis Lair et Marcel Fréchette, auraient voulu faire peur à la jeune fille en pointant un

ville sur place. Le drame se serait produit vers 22 heures mardi soir dernier.

Un mémoire sur l'autoroute de l'Amiante

PLESSISVILLE (DGP) - Un comité spécial a été constitué dans la région des Bois-Francs pour préparer un mémoire qui sera présenté aux autorités gouvernementales sur le tracé de l'autoroute de l'amiante. Les membres du comité suggéreront au gouvernement que cette voie rapide devant relier Thetford Mines à la 20 traverse les Bois-Francs.

Le comité de la voie rapide de l'amiante a été créé

suite à des démarches entreprises par la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CDBEF).

En plus des représentants de cet organisme, le comité se compose de représentants des trois Chambres de commerce de la région des Bois-Francs, des représentants de la ville de Plessisville et du député d'Arthabaska, M. Jacques Baril, qui est secondé par des fonctionnaires du ministère des Transports du Québec.

HE! LES ENFANTS... WINNIE L'OURSON EST EN VILLE

Carrefour de l'Estrie Sherbrooke

Sears

Venez saluer Winnie samedi le 16 février 1980...

Menu spécial à notre cafétéria

Hamburger, frites et liqueur douce

Seulement **1.49** chacun

Venez vous amuser en compagnie de Winnie. Amenez vos parents, ils aimeront aussi le sympathique personnage des productions Walt Disney!

Ne manquez pas les spéciaux de la revue enfantine que vous trouverez dans notre supplément publicitaire du jeudi 14 février.

Ce repas ne sera servi à ce prix que le samedi 16 février 1980 seulement.



Productions Walt Disney's.

Cafétéria - Rayon 89
Vêtements pour enfants - Rayon 29

Simpson-Sears Limitée

Analyse: comté Lotbinière (p.B-2)

feu dans le dos avec une arme pour le petit gibier alors que plusieurs de ses copains s'étaient réunis au 1451 de la rue St-Edouard en l'absence des parents. Deux agents de la Sûreté municipale de Plessisville, les constables Tousignant et Arseneault, se sont rendus sur les lieux. Ils ont immédiatement référé l'histoire à la SQ du Cap de la Madeleine.

fusil de calibre .410 dans le dos de la victime. Les deux témoins n'auraient pas vérifié si l'arme était chargée ou non.

Tiré presque à bout portant, la jeune Sonia Henri, demeurant au 2060 de la rue Savoie serait morte au bout de quelques minutes. La mort a été constatée par un médecin de Plessis-

Développement du centre-ville (2)

La population opte pour le centre-ville à cause des services

VICTORIAVILLE (DGP) - Afin de connaître les besoins de la population face au projet de développement du centre-ville de Victoriaville une enquête a été effectuée auprès de 260 résidents de Victoriaville et la région.

Les résultats de cette enquête indiquent que la plupart des gens de Victoriaville magasinent au centre-ville et au Carrefour des Bois-Francs. Toutefois, ils viennent plus souvent au centre-ville à cause des nombreux services que l'on y retrouve.

Après le cours du colloque sur le développement du centre-ville, M. Martin Bouchard, publiciste consultant, a souligné par contre que les gens de l'extérieur viennent plus sporadiquement à Victoriaville et optent pour le Carrefour des Bois-Francs de préférence au centre-ville.

La compilation des résultats de l'enquête menée pour l'étude sur la revivification du centre-ville indiquent que 80 pour cent des gens qui se rendent au centre-ville y viennent pour recevoir des soins médicaux ou acheter des produits pharmaceutiques, 75 pour cent pour les banques, 69 pour les restaurants et 66 pour cent pour les autres services professionnels.

Dans le domaine du commerce proprement dit, le centre-ville l'emporte généralement sauf dans le cas des meubles ou les gens se rendent ailleurs.

La perception des gens

M. Martin Bouchard a révélé qu'à la lumière des réponses obtenues on peut supposer que les gens ne trouvent pas les magasins très beaux au centre-ville. Pas plus qu'il y a une très grande variété de marchandise. Ils ne trouvent pas particulièrement agréable d'y magasiner.

Mais ce qui frappe avant toute chose, c'est l'opinion qu'ils ont du stationnement. Seulement 7 pour cent des gens trouvent que le centre-ville offre de meilleures facilités de stationnement alors que 84 pour cent trouvent plus accessible le stationnement du Carrefour des Bois-Francs.

A ce sujet, M. Bouchard a signalé aux marchands que selon "les informations que l'on possède sur le nombre de stationnement aux deux endroits et sur la distance qui sépare les stationnements des commerces, nous sommes convaincus d'être en présence d'une fausse perception." C'est un cas, a-t-il dit, où une promotion constante et bien orchestrée pourrait redresser la situation.

Les gens ont également souligné qu'ils souhaiteraient retrouver au centre-ville une meilleure qualité de marchandises et de meilleures aubaines. Ils souhaiteraient l'établissement d'un grand magasin à rayon dans le genre Eaton, Sears ou La Baie.

Vivre en 80

Centraide distribuera \$98,060

SHERBROOKE (FG) — Les responsables de Centraide-Estrie vont



M. Normand Nadeau verser cette année un montant de \$98,060 aux promoteurs de 44 projets à caractère communautaire dans Sherbrooke et dans la région diocésaine.

Ce montant équivaut à 59 pour cent de tout l'argent recueilli lors de la levée de fonds de l'automne 1979 et qui a rapporté en tout quelque \$167,000.

Et par rapport aux sommes

versées l'année dernière, il s'agit d'une augmentation de 31 pour cent car, en 1979, \$74,000 environ avaient été alloués aux organismes populaires, pour leur permettre de financer en partie la réalisation de leurs activités. Cette hausse représente un surplus financier de 15 pour cent en moyenne par projet.

Outre un montant de \$12,600 conservé pour les fins de projets spéciaux au cours de l'année 1980, la répartition de l'enveloppe budgétaire se lit comme suit: \$39,760 pour 21 projets dans Sherbrooke; \$23,600 pour 14 projets à l'extérieur de la ville et \$22,100 pour 9 projets qui touchent toute la région diocésaine.

Les projets de développement communautaire et de prise en charge de la direction de Centraide-Estrie a accepté de subventionner touchent plusieurs milliers de personnes. Ils visent

particulièrement des gens aux prises avec différents problèmes sociaux et économiques, par exemple, les gens du troisième âge, les assistés sociaux, les handicapés, et autres. Le but de chaque projet consiste à regrouper un maximum de personnes et à les faire participer le plus possible



Mme Henriette Germain

nomiques, par exemple, les gens du troisième âge, les assistés sociaux, les handicapés, et autres. Le but de chaque projet consiste à regrouper un maximum de personnes et à les faire participer le plus possible

pour leur permettre d'améliorer leur sort.

Ces points de référence ont particulièrement servi de guide comme critères, lors de la sélection effectuée en présence, notamment, de Mmes Henriette Germain, Christine Champoux, et Angèle Blais et de MM. Marcel Bolduc, Robert Arnold et Normand Nadeau, ce dernier agissant comme directeur général de Centraide.

En conférence de presse, Mme Henriette Germain, ainsi que MM. Normand Bolduc et Charles-E. Hamel, vice-président du conseil d'administration de Centraide, ont rappelé que

partition des fonds a accompli son travail de sélection.



M. Charles-E. Hamel

comme par le passé, beaucoup de demandes ont été

présentées à l'organisme, soit 57, pour des subventions totalisant \$207,339. 45 projets furent jugés recevables puis le comité de ré-

partition des fonds a accompli son travail de sélection.

En région, on compte des projets dans les localités

suivantes: Asbestos, East Angus, Coaticook, Weedon, Rock Forest, Windsor, Magog, Milan, Lac-Mégantic, Martinville et Johnville.

Tout le mois de février

Langoustines à la Provençale

\$7.25

«grillées»



FRUITS DE MER/GRILLADÉS

4200, KING O., SHERBROOKE / RESERVATIONS: 563-4755

MATERNELLE STE-MARGUERITE

Enrg.
1470, rue Prunier
Sherbrooke, Qué.

- Ecole strictement privée
- Située près de l'Université de Sherbrooke
- Jardinière diplômée
- Permis du ministère de l'Éducation du Québec No 270535
- Maternelle (5 ans)
- Pré-maternelle (4 ans)
- Groupe de tout petits (3^{1/2} ans)

Dir. et adm. M. et Mme Roger Deslandes
Titulaire: Paulette Henry-Gibeault
Pour informations: Tél.: 563-7336

569-5511-12

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES tous les midis

Y GOUTER C'EST L'ADOPTER

LIVRAISON GRATUITE à Sherbrooke

LICENCE COMPLETE

BONI SPECIAL \$1.50

CE COUPON DONNE UN RABAIS DE \$1.50 SUR ACHAT DE \$6.00 et plus au comptoir seulement. Du lundi au vendredi seulement. Offre valable jusqu'au 15 février '80.

BIENVENUE AU

RESTAURANT ITALIEN

CARUSO PIZZA

2192 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE, QUE.

Au Bon Marché
121, rue D'Épôt
Sherbrooke

ENTREPOT FERME

pour la préparation de la

VENTE DE TISSUS PRINTANIER

qui commencera mercredi le 20 février à 9 h a.m.

Surveillez l'annonce dans La Tribune de mardi le 19 février.

Pensez à votre avenir! JEUNES GENS, JEUNES FILLES DU SECONDAIRE

Inscrivez-vous aux cours de coiffure de Paul de Rycke Inc. débutant le 25 février 1980. Venez apprendre un métier lucratif qui vous garantit un avenir dans le monde entier.

Durée du cours: 9 mois
A partir de sept \$0., le coût sera de \$1000.00
Outillage compris. Certificat de l'Ecole.

Pour renseignements, téléphonez ou écrivez à

Ecole Paul De Rycke Inc.
à s Mme Micheline Brochu, directrice
51 nord, rue Wellington — Sherbrooke
566-8994

Ecole détenant un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé

NOUVELLE ADMINISTRATION!

OUVERTURE LE 14 FEVRIER

BOUTIQUE LES PUCES INC.

(Autrefois La lingerie du coin Enr.)
851, Conseil, Sherbrooke. 567-4755

Spécialité nouvelle pour mieux vous servir: TOUT CE QU'IL VOUS FAUT POUR COUDRE LES TISSUS EXTENSIBLES, Y COMPRIS LES PATRONS BOUCLAIR.

Les tissus pour le printemps et l'été sont arrivés. Et pour les artisans: pure soie, coton et frange de soie.

NOMBREUX SPECIAUX

20% à 50% sur lignes abandonnées.

LOCATION ET VENTE

Pour le plus beau jour de ta vie, sois la plus belle.

Chez

JACQUELINE COSTUME

178, Wellington nord
Sherbrooke

De la robe simple à la plus sophistiquée, tu trouveras le modèle pour habiller ta personnalité.

NOUVEAU

Pour toi et maman, vaste choix de costumes et de toilettes élégant. Pour petit mari et papa, nous louons l'habit, qui vous rendra fier de vos hommes.

Pour renseignements, appelez Céline

562-9197

Desmarais Bergeron Inc.

BUREAU 1950 De Rouville — Sherbrooke

M. Yvon Bergeron, prés.

RAJEUNISSEZ VOTRE MAISON...

et économisez de l'énergie

Protégez-vous avec nos produits de qualité supérieure. Adressez-vous à une maison reconnue des plus compétentes

Nos produits sont acceptés aux fins de REMBOURSEMENT par l'aide à l'économie d'énergie.

- REVETEMENTS D'ALUMINIUM d'acier industriel et de vinyle • Portes et fenêtres • Rampes • Auvents • Per-siennes

M. Ernest Desmarais, Représentant: M. Vic Rouleau

567-9014

Deux inséparables... pour les amateurs de bonnes choses.

L'attirail

Boutique d'accessoires et de fine cuisine.

HEURES D'OUVERTURE:
Mardi et mercredi, 8h30 à 17h30; jeudi et vendredi, 8h.30 à 21h.00; samedi, 8h.30 à 16h.00
FERME LE MIDI: de 11 h 30 à midi, tous les jours.

S-J HUBERT SAINT-JEAN

importateur: café · thé · épices

1627, rue King ouest, Sherbrooke, J1J 2C7, Tél. 569-1020

ROY VENTE CARNAVAL

Super réduction de prix chez

Rejean Paradis Inc.
Le Paradis du Service

ROY

SPECIAL CARNAVAL

Rejean Paradis Inc.
Le Paradis du Service

2410, rue Galt ouest
Sherbrooke 565-0685

Créez une nouvelle ambiance d'élégance avec les rideaux

vertiflex®

décor n.w.

156 NORD, RUE WELLINGTON SHERBROOKE, QUE., J1H 5C5



Ils étaient six à se disputer le titre de roi et de reine, version jeunesse, du carnaval de la paroisse Ste-Thérèse. En attendant le verdict, ils entourent le fameux Bonhomme.

Les enfants étaient les rois de la fête

SHERBROOKE (GF) — Comme tous les mercredis après-midi depuis presque un an, une vingtaine d'enfants se sont réunis, sous l'initiative de Monique Fournier et de plusieurs parents de la paroisse Ste-Thérèse, dans les locaux de l'école Ste-Bernadette, rue Victoria, pour se retrouver entre amis et partager leurs jeux.

Mais les choses se passaient différemment. Le comité des loisirs de l'endroit, le CLAC, faisait avec

eux le lancement du carnaval de la paroisse et, pour l'occasion, a couronné reine et roi Mélanie Fortier, 18 mois, et Michel Grenier, 19 mois.

On entendait féliciter ainsi les meilleurs vendeurs de billets en vue du financement des activités du carnaval; inutile de préciser que ces jeunes ont compté sur l'aide de leurs parents.

Pour sa part, le festival de la paroisse Ste-Thérèse se poursuit jusqu'à dimanche soir.

Ce soir, à 19 heures, les gens sont invités à assister au même endroit à la projection du film "L'île des dauphins bleus".

Mais c'est durant la fin de semaine qu'aura lieu des principales activités du carnaval. Ainsi, demain et dimanche, il y aura divers jeux sur les patinoires du parc London.

Demain, à 13 h. 30, une grande parade traversera

les rues de la paroisse et tous les gens sont invités à en faire partie.

Dans la soirée, à 20 h. 30, le CLAC a organisé une soirée dansante au cours de laquelle sera couronnée la reine du carnaval, la vraie, celle qui succédera à Francine Ière.

Le carnaval, lui, se terminera par une partie de ballon-balai qui opposera l'équipe masculine de Ste-Thérèse et les employés du magasin Pascal.

SERVIMEDIC INC.

10% d'escompte au comptoir

- Service de livraison à domicile
- Service postal
- Médicaments brevetés
- Soins d'hygiène et de beauté
- Produits orthopédiques

624, Bowen sud, Sherbrooke

569-5561



philippe ROY
pharmacien

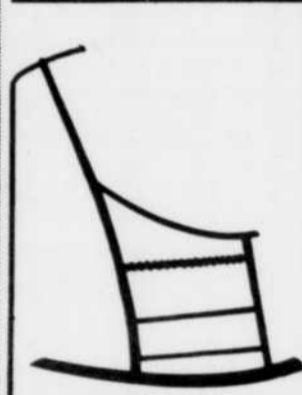
569-5561
624 SUD, RUE BOWEN
SHERBROOKE, QUÉ. J1G 2E9



A partir de **\$499**
PFAFF hobbyomatics
CENTRE DE LA MACHINE A COUDRE Enr
100, 10e Avenue nord - Sherbrooke - 569-4432

Le Vieux Rabot

André Dionne, artisan-ébéniste



TEL.: 563-4452
(Meubles sur commande)

Que vous aimiez les meubles de style moderne ou rustique, André se fera un plaisir de vous les fabriquer selon vos goûts et vos besoins. De la qualité et de l'exclusivité à des prix concurrentiels.

PHOTOS DE MARIAGE

RESERVEZ MAINTENANT

PHOTOS PASSEPORT 10 MINUTES



LA PHOTO REALISTE
36, WELLINGTON N.
SHERBROOKE
567-4559 - 846-3338

Warner's

Un ravissant petit sac bandouillère en velours, vous plairait-il?

Il existe en un vaste choix de coloris et vous est offert à l'achat de ces deux modèles de soutiens-gorge Warner's, #2513, 2514, 1078, 1092 ou 1002.



EN PLUS UN RABAIS DE \$1.00

sur l'achat du 2e soutien-gorge.



UP L'UNIFORME PROFESSIONNEL INC.

78, King ouest, 569-6627

Carrefour de l'Estrie
3050, boul. Portland
Sherbrooke, 563-1036

Pantalons, sarraus hommes ou dames, vêtements de base, lingerie, souliers blancs.

Sherbrooke Textile

101, Webster Sherbrooke 562-3348

RABAIS
20% sur DRAPERIES EN MAGASIN 10% COUVRE-LITS
TRINGLES 10 à 20%

COTON IMPRIME
65% polyester, 35% coton, 115 cm large
Valeur 3.49 m. **1.98** le mètre
SPÉCIAL Quantité limitée

COUPON TRICOT
100% polyester, couleurs assorties.
NOTRE PRIX **1.49** mètre
150 cm largeur

20% DE RABAIS sur **BALLOTS DE COUPONS**
Tissus variés.

20% DE RABAIS **COUPONS DE CORDUROY**
115 cm, couleurs assorties.

TISSU A MANTEAUX
Valeur jusqu'à 7.98 m. **4.98** mètre
RÉDUIT A largeur 140 cm

LAINAGES QUADRILLES
et plaid, pour jupes et costumes, 140 cm **30%** DE RABAIS

NOUVEAU!
VASTE ASSORTIMENT DE COTONS IMPRIMES
65% polyester, 35% coton.
Valeur 3.98 115 cm longueur **2.98** mètre
NOTRE PRIX

NYLON PIQUÉ IMPERMEABLE
Val. 4.98 **2.98** mètre
SPÉCIAL 150 cm de largeur

VENTE DE FÉVRIER
DU 11 AU 23 FÉVRIER '80

PASSEZ NOUS VOIR!
D'autres spéciaux vous attendent en magasin.
Quantités limitées

IMITATION DE FOURRURE

à poil court, 4 couleurs: bleu pâle, rose pâle, jaune pâle et blanc.

Valeur 6.98 mètre

SPÉCIAL 4.98 mètre
150 cm.

Bienvenue

à la

MAISON DE LA MARIÉE

Pour qu'elle soit ravissante comme il se doit, nous mettons à sa disposition une collection exceptionnelle des toutes dernières créations.

- Robes de mariées
- Élégantes toilettes longues et courtes pour les mères des mariés.
- Costumes de voyage
- Fine lingerie
- Tenues sport
- Accessoires assortis.

GRATUITS:

- Modifications robes de mariées
- Jarrettières
- Sac d'entreposage.

CENTRE DE LA MODE SAUVE INC.
MAGOG

304, rue PRINCIPALE OUEST — 843-6229